

L'index égalité femmes-hommes



Qu'est ce que c'est ?

Depuis septembre 2018, l'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été mis en place afin lutter contre les inégalités dans le monde du travail.

L'Index est un volet issu de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » il a été élaboré pour permettre aux entreprises de s'auto évaluer en matière d'égalité Femmes Hommes sur la base de plusieurs critères, la note minimale requise étant de 75 points sur 100.

Et Itancia dans tout ça ?

Itancia a obtenu la note de 86/100 pour l'année 2023 un score encourageant puisqu'il est situé au dessus du minimum requis de 75 points et est supérieur à la moyenne des entreprises françaises de 250 à 1 000 salariés. Voici le détail de la note obtenue par indicateur :

- l'écart de rémunération femmes hommes : **36/40**
- l'écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20**
- les salariées en congé de maternité ayant eu un revalorisation de salaire sur la période de référence : **15/15**
- le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : **0/10**
- l'écart de répartition des promotions : **15/15**

Et après ?

Itancia s'engage à attirer et fidéliser les talents féminins afin de maintenir ce score.

“

60% des salariés

Itancia sont des femmes

”

“

Itancia a obtenu la note de

86/100 pour l'année 2023 !

”

“

La moyenne des notes publiées cette année est de **85/100** pour les entreprises de 251 à 999 salariés !

”

